N° D'IMPRIMÉ T29930102

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

SECURITEST CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	20/02/2025	25150940

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/02/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S008T071

(9) RAISON SOCIALE : CTA GRANATA BRUNO

(3) COORDONNÉES : 16 RUE COLETTE
08000 CHARLEVILLE MEZIÈRES
Tél : 03 24 37 04 00 - Fax : 03.24.52.74.97

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 008F0153

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EJ-996-XG (F)	08/02/2017	08/02/2017

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF15RB20A57237291	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVP5220438	ES

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

101262

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures :
5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, AVD

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 18/02/2021 : 68555 km / 16/02/2023 : 86294 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+3.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %		14 %	
Forces verticales :	753 daN		467 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	250 daN	242 daN	125 daN	131 daN
Déséquilibre (<20%) :	4 %		5 %	
Forces de freinage (efficacité) :	250 daN	242 daN	125 daN	131 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) : 61 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 23 %

Émissions à l'échappement
CO ralenti (≤0.3 %) : 0 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0.07 % Lambda (0.97 à 1.03) :0.999

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -2.5 % -2.5 %